



# **Week-end dans le Sidobre**

**Les 12/13/14 septembre 2025**

**Entre monts de Lacaune**

**et lacs du parc du haut Languedoc**

## Le Sidobre

est une région montagneuse française située dans le sud du Massif central à onze kilomètres à l'est de Castres dans le département du Tarn. C'est un territoire granitique de 15,3 km de longueur avec une largeur maximale de 6,6 km (environ 102 km<sup>2</sup>), soit près de 10 200 hectares couverts de forêts. Le massif a une altitude comprise entre 400 et 707 mètres (point culminant se trouve au lieu-dit *Le Patau*). Le massif du Sidobre représente le plus grand ensemble de rochers granitiques de France et le premier centre français de production de granit.

Formé d'un seul bloc géant, il est fissuré en surface (diaclasses), où l'érosion de l'eau (sous sol ou surface) a laissé quelques constructions naturelles remarquables, parmi lesquelles :

**la Peyro Clabado** à Lacrouzette, un bloc de 780 tonnes en équilibre sur un socle naturel,

**le roc de l'Oie**, rocher évoquant une oie

- **les Trois Fromages**, trois énormes rocs superposés
  - **le rocher tremblant des Sept-Faux**, bloc mobile de 900 tonnes
  - **le sentier des Merveilles avec l'Éléphant, le Billard, la Langue, le fauteuil du diable**, etc.
  - les chaos granitiques de la Resse, La Balme, La Rouquette, Secun, etc. sont formés de rocs plus ou moins arrondis par l'érosion, qui ont dévalé les pentes et se sont calés sur le lit de ruisseaux où rivières
- le lac du Merle**, lac d'où émergent des rochers arrondis

- **le saut de la Truite**, cascade de 25 m de hauteur

le sentier des Légendes à Saint-Salvy-de-la-Balme avec le plus grand chaos (rivière de rochers) du Sidobre

- **le sentier de la Maison du Sidobre**, pour découvrir les origines de ces rochers insolites

Lieu de légendes, le site du Sidobre est unique en Europe par sa taille et la diversité de ses rochers aux formes étranges. Il en existe du même type ailleurs en France, mais beaucoup plus réduits (chaos granitiques).

# L'hébergement



## ► 6 chambres ^

Chambre 1 : 1 lit 160 cm

Chambre 2 : 2 lits 90 cm

Chambre 3 : 1 lit 160 cm

Chambre 4 : 1 lit 160 cm, 1 lit 90 cm

Chambre 5 : 5 lits 90 cm

Chambre 6 : 2 lits 90 cm

## ► 6 salles de bains v

## ► 2 WC



Le linge de nuit : draps, housses, couvertures

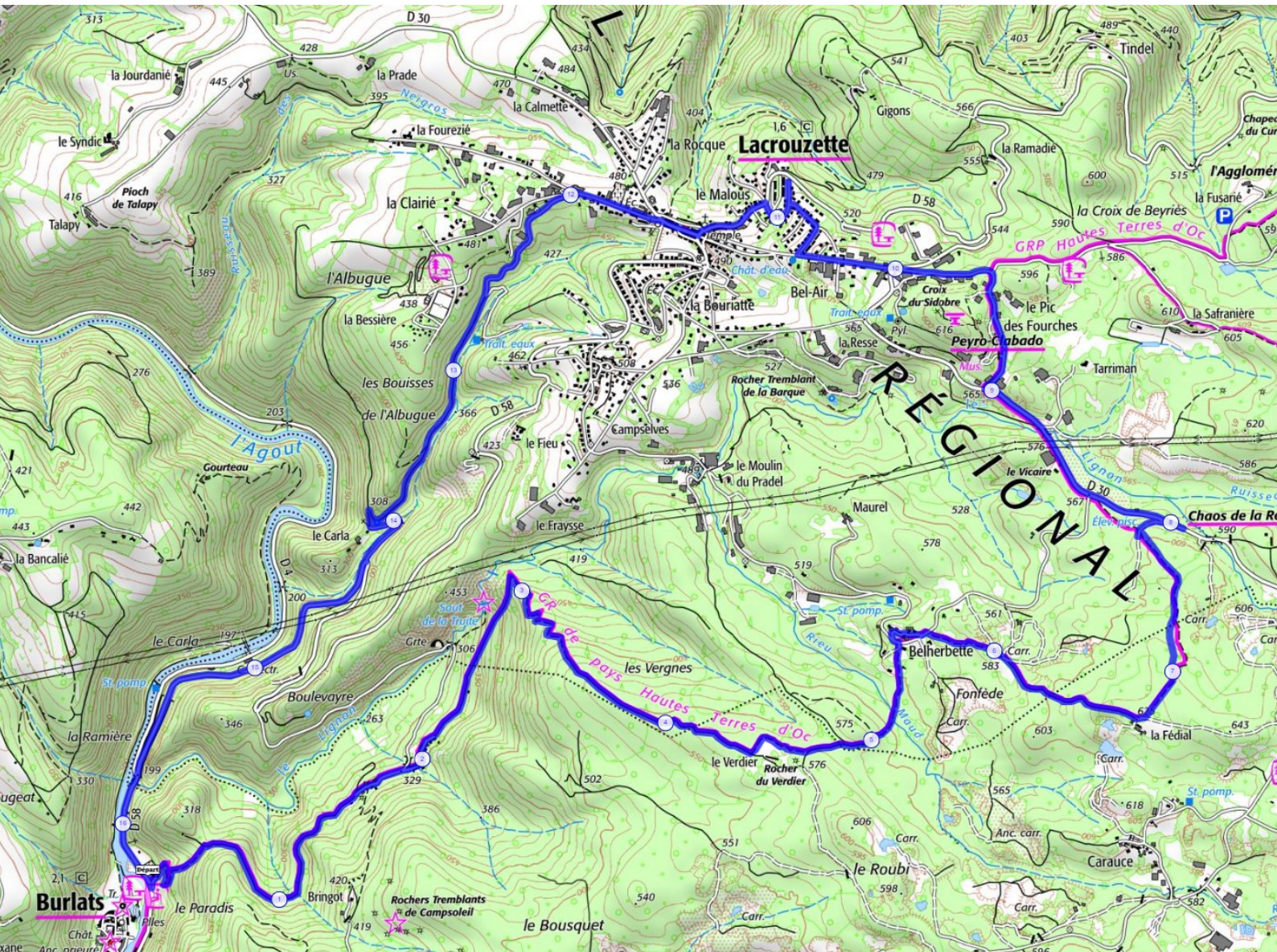
Le linge de toilette : serviettes éponge (hors piscine)

Le linge de maison : nappes, torchons, serviettes...

Serviettes de piscine



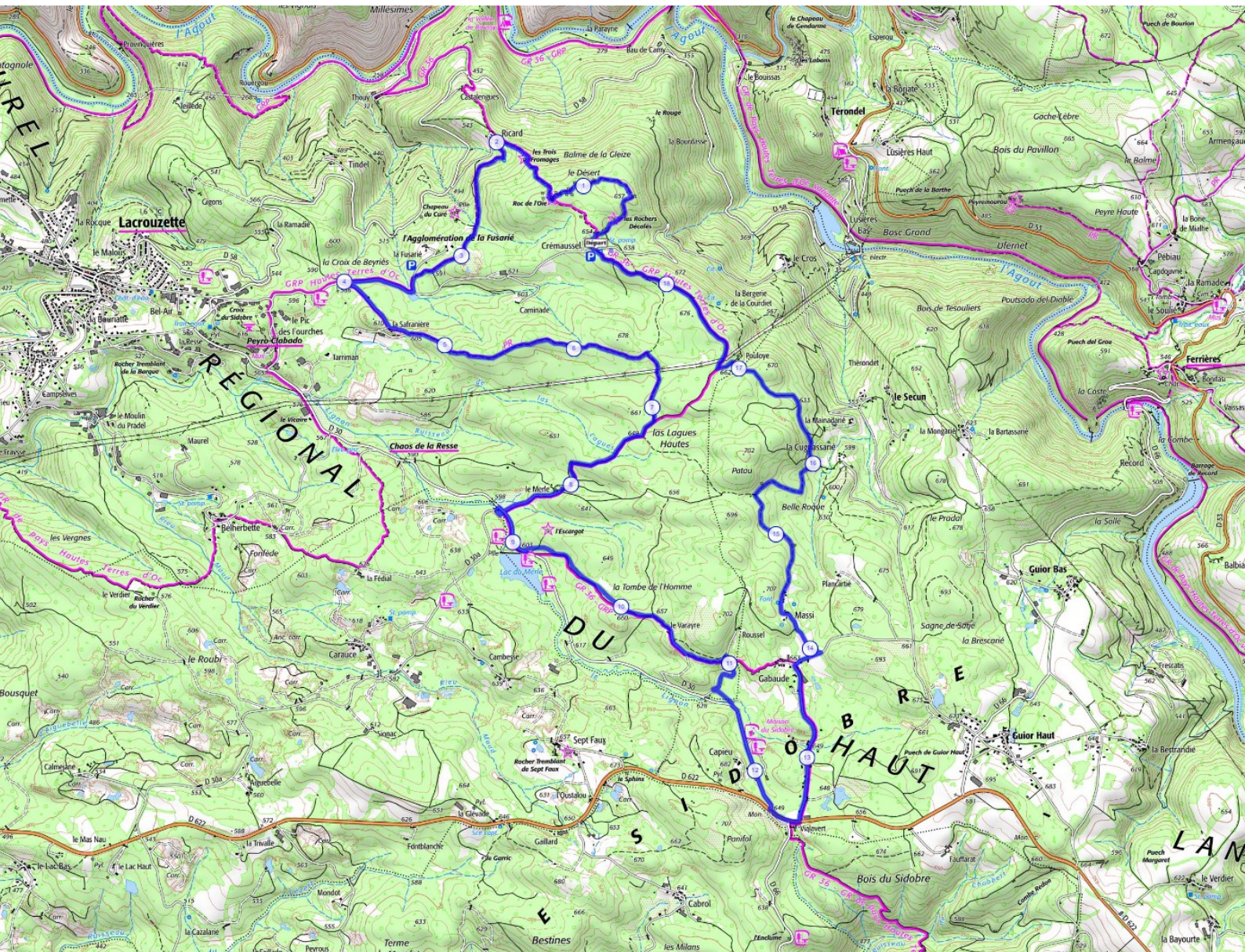
# Vendredi 12 septembre



16 km    +520 m / -520 m    ±06:00



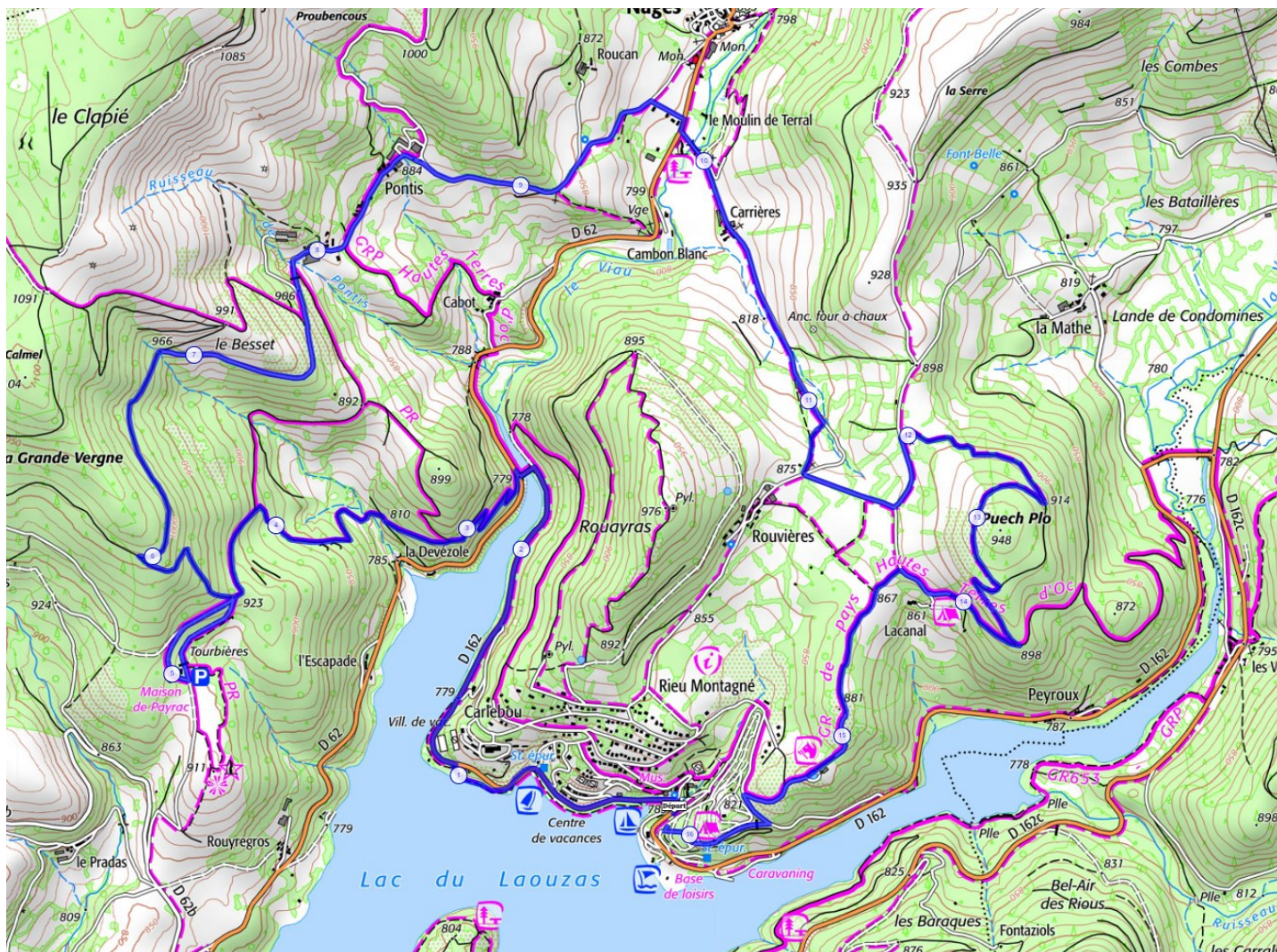
# Samedi 13 septembre



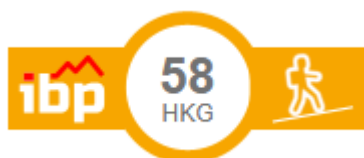
19 km ▲ +385 m/-383 m ⌚ ±06:30



# Dimanche 14 septembre



16 km    ▲ +417 m / -413 m    ⌚ ±05:45





Route de Craponne  
43500 Saint  
Victor/Arlanc  
Rando43.fr

**Assurance R.C.P.**  
WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33,33/34 quai  
De Dion Bouton CS70001 - 92814 Puteaux  
Tél. : 09 72 72 01 19  
[frandonnee@reassavoie.com](mailto:frandonnee@reassavoie.com)  
Contrat n°41789295M / 0002

**Garantie financière:**  
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois  
Fontanot 92000 Nanterre  
Tel 33(0)149313131  
Contrat n° 4000716162 / 0



## NOTICE D'INFORMATION

Saint-Victor sur Arlanc le 10/09/2024

# Le Sidobre entre monts et vallées

Séjour de randonnées en étoile de 3 jours et 2 nuits

du vendredi 12 septembre 2025 au dimanche 14 septembre 2025

Immatriculation Tourisme FR.....

-----

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2024/2025 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Programme détaillé en annexe.

Les participants sont attendus au parking du village de Burlats le samedi à 9 h

2 types de randonnées vous sont proposées du vendredi au dimanche :

**Une rando à rythme normal pour randonneurs aguerris** ((entre 14 et 20 km et 300 à 500 m de dénivelé+).

**Une rando douce (rythme modéré)** (entre 9 et 14 km et 176 m à 300 m de dénivelé+).

Elles se déroulent en partie sur des sentiers et chemins

Chaussures adaptées à la marche

Organisateurs et responsables du séjour : Michel Jean-Marie

Accompagnateurs ; J.M. Michel (brevet fédéral) pour la rando soutenue.

Nombre de participants : 8 au minimum avec 2 voitures, 14 au maximum avec 4 voitures.

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage :

Hébergement au Gîte le verger de l'espargne

D'autres structures d'hébergement équivalentes peuvent être proposées en cas de nécessité.

de primes d'assurances facultatives.

## TARIF du séjour PAR PERSONNE

**(prix ferme et définitif non révisable). 220 €**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

### Ce tarif comprend :

- La chambre + le repas du soir
- Linge de maison (draps et serviettes)
- Les frais de dossier et d'immatriculation tourisme .
- La garantie assistance-rapatriement, incluse avec votre licence.
- L'apéritif de bienvenue.
- Les taxes de séjour

### Ce tarif ne comprend pas :

Le covoiturage Ambert - Castres environ **730 km comprenant aller - retour** + péage le cas échéant

- + trajets sur place soit 40 km**, à régler directement à votre chauffeur.
- Les petits-déjeuners à la charge de chacun pris dans le gîte.
- Les pique-niques du midi.
- Les dépenses personnelles (boissons consommées au bar ou ailleurs, etc.).
- Les pourboires.
- Les assurances facultatives (annulation-interruption, bagages).

**Tout ce qui n'est pas mentionné comme « compris ».**

### Inscription et conditions de paiement :

**Les personnes intéressées sont invitées à indiquer leur désir de chambre individuelle (supplément de prix). 60 euros**

**Attention : le nombre de chambres individuelles est limité.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 15 novembre 2024.

En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 15 octobre 2024 auprès des organisateurs et est effective à réception du chèque d'arrhes non remboursable, à l'ordre des « **Randonneurs du Plateau Casadéen** » d'un montant de **220 € / personne**, accompagné du bulletin d'inscription et de l'assurance annulation facultative datés et signés de la même date, ainsi que du chèque correspondant.

Envoi des imprimés (bulletin d'inscription, assurance annulation le cas échéant et chèque) à :

JM MICHEL Tél : 006 47 52 37 03 Mail : rando43000@gmail.com

Adresse postale : MICHEL Jean marie 15 rue Jean Marotte 63220 Arlanc

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



## Assurances facultatives :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

## Frais de résolution ou d'annulation de l'inscription :

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation faite 3 mois avant la date du départ : restitution des sommes versées
- Annulation faite entre le 3 -ème et le 2 -ème mois avant la date du départ : restitution des sommes versées  
avec une retenue de 100 € pour frais de dossier.
- Annulation postérieure à un mois : retenue de 100% du montant total du séjour.

## Cession du séjour :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence

FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant , les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

**Les frais de dossiers (EIT et UEIT) et d'assurances ne sont pas remboursés en aucune manière dans tous les cas de figures.**

## Dispositions concernant les déplacements :

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement.

## Divers :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64,  
rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Euro-